

Analytischer Bericht
der Gemeinderatssitzungen
Compte rendu analytique
des séances du conseil communal

No 3/2026

Sitzung vom / Séance du 12.06.2026





VILLE DE
LUXEMBOURG

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL



Maurice Bauer
(CSV)



Lydie Polfer
(DP)



Simone Beissel
(DP)



Laurent Mosar
(CSV)



Corinne Cahen
(DP)



Patrick Goldschmidt
(DP)



Paul Galles
(CSV)



**Pascale Krombach-
Arend** (DP)



Anne Kaiffer
(DP)



Claude Radoux
(DP)



Colette Mart
(DP)



Sylvia Camarda
(DP)



Robert L. Philippart
(DP)



Angélique Bartolini
(CSV)



Bob Biver
(CSV)



Emilie Costantini
(CSV)



David Wagner
(déi Lénk)



Fabricio Costa
(Déi Gréng)



Nicolas Back
(Déi Gréng)



Christa Brömmel
(Déi Gréng)



François Benoy
(Déi Gréng)



Liudumila Branca
(Déi Gréng)



Maxime Miltgen
(LSAP)



Gabriel Boisante
(LSAP)



**Antonia Afonso
Bagine** (LSAP)



Marie-Marthe Muller
(LSAP)



Tom Weidig
(ADR)

ORDRE DU JOUR

de la séance du vendredi 12 juin 2026

EN SÉANCE PUBLIQUE

- I Prises de position des conseillers communaux sur l'organisation scolaire 2026/2027

277

Vers les archives
livestream des séances
du conseil communal :



Madame le bourgmestre Lydie POLFER préside la séance. Le conseil est en nombre.

En séance publique

I PRISES DE POSITION DES CONSEILLERS COMMUNAUX SUR L'ORGANISATION SCOLAIRE 2026/2027

Madame Colette MART (DP) : Chers collègues ! C'est la 27^e fois que je prends position sur l'organisation scolaire de la Ville de Luxembourg et ce sujet m'intéresse toujours autant qu'à la première fois, en 2000. Je me sens toujours à l'aise lorsqu'il s'agit des questions scolaires. Les enfants de la Ville de Luxembourg sont au cœur de cette discussion et c'est pratiquement la seule discussion que nous menons, sur l'ensemble de l'année, au sein du conseil communal au sujet des enfants. Les rapports donnent un bon aperçu des problématiques les plus diverses.

Je commencerai par quelques souvenirs et réflexions personnelles. Il y a quelques semaines, nous avons fait nos adieux au chef du Service Enseignement, Monsieur Honoré Gregorius. Paul Galles, Patrick Goldschmidt, Simone Beissel et Corinne Cahen ont assisté à cette cérémonie d'adieu. Pour moi, c'était comme si une époque touchait à sa fin. À mon âge, on est conscient que tout a une fin un jour ou l'autre, mais qu'il peut être important de se souvenir et de transmettre des valeurs qui doivent absolument être préservées dans notre société.

Honoré Gregorius a apporté de nombreuses qualités humaines à son poste de direction. Il respectait ses collaborateurs et faisait preuve d'une certaine bienveillance qui n'est pas donnée à tout le monde et qui fait de plus en plus défaut dans notre société. Malheureusement, de telles qualités peuvent être interprétées comme une faiblesse dans notre société. Ceux qui possèdent ces qualités sont souvent sous-estimés. Mais comme l'a récemment déclaré ma collègue de parti Pascale Arend : « Quand on est gentil, on va toujours plus loin. » De plus, on est simplement la personne que l'on est. Honoré Gregorius n'est pas un homme avide de pouvoir ; il ne lui ressemblait pas de donner des ordres, de critiquer ou de mépriser les personnes qui l'entouraient. En ce sens, il laissera sans aucun doute une empreinte positive et de beaux souvenirs au sein de la commune. Je pense par exemple à l'année 2015, lorsqu'une petite fille originaire d'Alep a été élue « bourgmestre » du foyer scolaire d'Eich, où Honoré avait travaillé auparavant.

Je me suis permis cette petite digression, car l'Enfance est un domaine sensible, où les relations avec le personnel, les parents et les enfants jouent un rôle majeur et où, en fin de compte, cela se répercute toujours sur l'enfant, que ce soit de manière positive ou négative.

Un autre souvenir personnel récent est l'inauguration de la roulotte destinée aux activités en forêt pour les classes de maternelle à Beggen, un projet qui remonte également à Honoré. Je profite de l'occasion pour souligner également les mérites de Nico Hoffmann, qui, dès 2011, a parcouru les forêts avec moi pour trouver un emplacement approprié pour la « Bëschpillschoul », et qui était ravi que nous intégrions davantage la pédagogie forestière dans notre programme politique. Le projet « Bëschpillschoul » a fait des émules. Il existe désormais des « Bëschklassen » dans plusieurs quartiers de la ville, qui connaissent un grand succès et sont bien accueillies par les parents.

Un autre événement récent a été l'organisation de la fête MEGAre dans le quartier de la Gare. Je n'ai malheureusement pas pu y assister, mais je n'en ai entendu que du bien. Au vu des discussions actuelles que nous menons sur le quartier

de la Gare, il me semble que ce projet constitue l'une des approches les plus importantes, puisqu'il s'agit de mettre en avant les aspects positifs du quartier, de rassembler les gens, d'encourager la participation des enfants et la dynamisation du quartier, ainsi que d'organiser des événements sympas qui donnent envie aux habitants et à d'autres personnes de s'y rendre.

Comme chaque année, j'ai lu avec grand intérêt la brochure sur l'organisation scolaire. Il faut saluer la première ébauche d'un rapport « Enfance », dans lequel le Service Crèches est également représenté. Le lecteur y trouve un aperçu des efforts déployés par la Ville pour créer des structures de qualité pour les enfants.

Je constate avec grande satisfaction que l'offre Pedibus est proposée sur 12 sites. 19 lignes de Pedibus sont en service. Je suis consciente de l'important travail que représente l'organisation de tout cela. Il faut des personnes de confiance, et des équipes de remplacement doivent être mises en place. L'offre Pedibus contribue à réduire la circulation automobile aux abords des écoles et à sensibiliser les parents à cette question.

L'installation d'un Airtramp à l'école Michel Welter est une initiative bienvenue. Il y aura ainsi deux Airtramps disponibles : à Dommeldange et dans le quartier de la Gare. Les Airtramps favorisent la motricité et le bien-être général des enfants, y compris ceux ayant des besoins spécifiques. Les locaux de l'école Michel Welter sont également mis à disposition pour répondre aux besoins des enfants autistes. Je peux donc constater que le bâtiment est bien utilisé.

Nous en sommes à la première année de la fusion des écoles du quartier de la Gare. Je serais curieuse de savoir quels sont les retours des parents et si, comme on le craignait, de nombreux enfants ont intégré une école privée. La fusion a-t-elle contribué à renforcer la cohésion sociale ?

Une autre étape importante est la coexistence de l'école et du foyer scolaire au sein du cycle 1. Cela a également été un long parcours, car cela nécessite un changement de mentalité : une salle de classe n'appartient plus à l'enseignant, mais se trouve à la disposition des enfants et de tous, et il convient de se coordonner au mieux avec les collègues du foyer scolaire.

Tout cela exige des compromis. Faire des compromis est bénéfique pour tout le monde et nous permet également de donner un exemple positif aux enfants. Les enfants doivent participer au rangement de la salle et contribuer à l'organisation des différentes activités. À long terme, la coexistence constituera la solution durable pour nos bâtiments scolaires, d'autant plus que le nombre de terrains encore disponibles sur le territoire de la Ville est limité et qu'il n'est pas judicieux de construire des bâtiments qui restent vides soit le matin, soit l'après-midi, alors qu'ils sont utilisés par les mêmes enfants.

En ce qui concerne la collaboration entre l'école et le foyer scolaire, le rapport de Julie Dupont sur les PEP fait état d'une avancée majeure : le personnel enseignant et celui du foyer scolaire de la rue Verger souhaitent se soutenir mutuellement, ce qui signifie que les éducateurs du foyer scolaire pourront aider en classe le matin et que le personnel enseignant pourra, par exemple, proposer une aide aux devoirs au foyer scolaire. C'est une bonne solution pour l'aide aux devoirs, car nous savons tous qu'il y a beaucoup d'enfants qui n'ont personne à la maison pour les aider à faire leurs devoirs et qui ont donc de meilleures chances s'ils bénéficient d'un accompagnement dans nos structures.

Je suis ravie d'apprendre que la Ville peut maintenir la « Cellule psychologique ». Ce fut un long combat. En 2014, la « Cellule psychologique » devait être reprise par le ministère

de l'Éducation nationale. Les collaborateurs concernés ne souhaitent cependant pas changer d'organisme, mais travailler avec les enfants au-delà du cadre scolaire et aider les familles. À l'époque, ils ont réussi à en convaincre le collège échevinal, ce qui a permis de recruter du personnel supplémentaire et de maintenir cette offre essentielle pour nos enfants. Prendre connaissance des problèmes que rencontrent les enfants – angoisses, tics nerveux, pensées suicidaires, dépressions, harcèlement – et constater tout ce qui peut déjà arriver dans une petite vie, cela rend triste. Il est donc juste et important d'y consacrer beaucoup d'attention et d'y investir des fonds publics.

Il faut également se réjouir que les activités de l'École des parents se poursuivent. L'École des parents a trouvé un bon emplacement dans notre « tiers-lieu » à Bonnevoie. Être parent est aujourd'hui souvent une entreprise compliquée pour les familles immigrées, dont les grands-parents sont restés à l'étranger. À cela s'ajoute la difficulté qu'elles ne comprennent souvent aucune des langues courantes au Luxembourg (luxembourgeois, allemand, français, anglais) et ne peuvent donc pas aider leurs enfants à faire leurs devoirs. Comme de nombreux enfants ne sont pas à la maison pendant la journée, les problèmes peuvent facilement passer inaperçus. La Ville propose des points d'accueil et de l'aide de la part des psychologues, du personnel scolaire et du personnel des foyers scolaires. J'entends souvent dire que la communication entre les enseignants et les éducateurs au sujet des enfants est bonne. Ils échangent sur les problèmes rencontrés par les enfants pour trouver des moyens de les aider.

Il faut également saluer le fait que le Makerspace ait officiellement ouvert ses portes l'année passée et que le nombre d'activités augmente. La collaboration entre les enseignants de l'ICN et l'équipe Technolink fonctionne bien. Il y a trois ans, Monsieur le ministre Meisch n'avait pas pu mettre à notre disposition un enseignant pour le Makerspace. Le ministre m'avait conseillé à l'époque d'embaucher un éducateur spécialisé en compétences numériques, dans le but de pouvoir accueillir davantage de classes dans les ateliers du Makerspace et de bien les encadrer. Les missions du personnel de l'ICN sont différentes. Il est chargé, de manière générale, de l'éducation numérique dans les écoles et non de l'encadrement au sein du Makerspace. Je me permets de suggérer à Monsieur l'échevin Galles d'accueillir également au Makerspace des groupes d'enfants des foyers scolaires, puisqu'il s'agit des mêmes enfants, à la seule différence qu'ils fréquentent un foyer scolaire après l'école. Ainsi, le Makerspace pourrait également être utilisé par les enfants les mardis et jeudis après-midi, ce qui le dynamiserait encore davantage.

La poursuite du projet UpFoundation dans le quartier de la Gare est également à saluer. Cela a créé une dynamique positive pour l'école Gare.

Il ressort du rapport du Service Médecine scolaire que 10 % des enfants sont en surpoids, avec tous les problèmes psychologiques que cela peut entraîner : sentiment d'infériorité, harcèlement, perception différente par les camarades de classe, regard différent de la part des adultes, manque de reconnaissance. Cette évolution est préoccupante. Le nombre élevé d'enfants souffrant de troubles psychiques est également préoccupant. Il est toutefois positif que ces problèmes soient identifiés et nommés, ce qui nous permet de contribuer à la recherche de solutions. À l'époque de mon enfance, les troubles psychiques n'étaient pas vraiment un sujet. Il fallait faire en sorte de s'en sortir, à l'école comme en dehors.

Pour conclure, je tiens à remercier Paul Galles de son engagement et de sa bonne présentation de l'organisation scolaire. Mes remerciements vont également au personnel du Service

Enseignement pour l'excellent travail qu'il accomplit. Je soutiendrai l'organisation scolaire 2026/2027 avec une grande conviction.

Madame Christa BRÖMMEL (déi gréng) : Je tiens tout d'abord à remercier moi aussi Monsieur l'échevin Paul Galles, le Service Enseignement, l'ancienne et la nouvelle direction du Service Enseignement ainsi que tous les collaborateurs, sans oublier tous les autres services de leur travail.

Pour la politique communale, l'école est un dossier très important, mais aussi complexe, qui me passionne. Malheureusement, faute de temps, je ne pourrai pas aborder tous les rapports ; c'est pourquoi je me limiterai ci-après aux aspects suivants : l'attractivité de l'école publique, les infrastructures, les contingents et la permutation, l'innovation pédagogique et la participation. Ce sont là des thèmes qui constituent le cœur même de l'organisation scolaire. Je salue la proposition d'organiser une fois par an un débat sur le domaine de l'Enfance et de la Jeunesse, qui mérite une place à part entière dans nos discussions.

Monsieur l'échevin Galles a prononcé un discours engagé en faveur de l'école publique à Luxembourg-Ville, une école où les enfants sont au centre des préoccupations, où la participation est une réalité et où la commune doit tirer parti de sa marge de manœuvre. Il n'y a absolument rien à redire à cela. Mais une vision est-elle suffisante ? Quand les partis de l'opposition, les parents, les enfants et le personnel scolaire verront-ils des résultats concrets ? Paul Galles cite six priorités. Je constate que quatre de ces priorités restent des chantiers majeurs : le retard pris dans la construction de nouveaux bâtiments et/ou la rénovation des bâtiments existants, l'absence persistante d'un système équitable en matière de répartition des contingents, le manque de communication malgré la numérisation, et des lacunes persistantes en matière de participation. Dans quels délais précis les priorités définies seront-elles mises en œuvre ?

Notre groupe politique déplore toujours l'absence d'objectifs et de normes contraignants pour les écoles et les foyers scolaires de la Ville. Cela contribuerait à garantir à chaque enfant une éducation et un encadrement de qualité égale.

Environ 6.000 enfants fréquenteront nos 19 écoles, dont un grand nombre (près de 2.100 élèves) dans les classes du cycle 1. Le collège échevinal dispose-t-il de chiffres des années précédentes permettant de déterminer si de nombreux enfants quittent l'école publique après le cycle 1 pour intégrer une école privée ?

Les écoles de la Ville sont de tailles différentes. Je déplore les différences en ce qui concerne les bâtiments, les cours d'école, l'origine socio-économique des enfants, les projets, les foyers scolaires ainsi que les capacités de chaque établissement. À mon sens, il faut garantir à chaque enfant la meilleure éducation possible. Des efforts sont certes déployés dans ce sens, mais force est de constater qu'ils ne sont pas suffisants.

Dans le rapport qui nous est présenté, il manque des informations sur la proportion d'enfants résidant dans la capitale, mais fréquentant une école privée ou une école internationale. Serait-il possible d'obtenir des chiffres à ce sujet ? La tendance en faveur des écoles privées ou internationales a-t-elle pu être enrayée ou s'est-elle renforcée ? 35 % des enfants résidant dans le quartier du Kirchberg fréquentent notre école fondamentale. Par conséquent, la proportion d'enfants scolarisés dans une école non publique s'élève à 65 %. Pour les écoles de la rue Verger et de la rue Gellé, la proportion d'enfants fréquentant notre école fondamentale atteint 77 %. Étant donné que nous sommes ici en présence de grandes

disparités, il serait intéressant de connaître le pourcentage moyen, respectivement de savoir dans quels quartiers plus de la moitié des enfants qui y résident fréquentent une école privée. Qu'en est-il de la mixité et du rôle d'intégration qu'une école devrait jouer dans un quartier ?

L'Observatoire de la qualité scolaire a récemment constaté que les enfants scolarisés dans une école privée proviennent le plus souvent de familles plus aisées, tandis que les enfants issus de familles monoparentales y sont sous-représentés, de sorte qu'on peut tout à fait parler d'une ségrégation socio-économique qu'il ne faut pas accepter. Nous devons nous mobiliser pour rendre l'école publique plus attractive et mieux communiquer à ce sujet. Dans ce contexte, je tiens à rappeler certains points que notre groupe politique a déjà soulevés au cours des dernières années. Il est important que des journées portes ouvertes soient organisées de manière systématique, afin de permettre à l'école et aux foyers scolaires de se présenter de manière attrayante aux parents. Pour les nouveaux habitants, la Ville organise une soirée de bienvenue. Il serait peut-être judicieux d'organiser également une soirée de bienvenue spécifiquement destinée aux familles nouvellement installées dans la capitale, afin de leur expliquer plus en détail le système scolaire luxembourgeois et de leur fournir des supports d'information attrayants sur notre école publique. Des bâtiments et des cours d'école attrayants et bien équipés contribuent également à l'attractivité d'une école. La sécurité sur le trajet scolaire joue également un rôle à cet égard.

Je reconnais que de nombreux efforts sont déployés dans le domaine du Pedibus pour proposer cette offre dans tous les ressorts scolaires. Monsieur l'échevin Galles a évoqué 12 ressorts scolaires bénéficiant d'une offre Pedibus. Sur 34 lignes Pedibus, 19 (56 %) sont actuellement en service. Où d'autres lignes Pedibus seront-elles mises en service en 2026/2027 ? Combien d'enfants utilisent en moyenne le Pedibus par ligne ? Pourquoi les lignes restantes (44 %) ne sont-elles pas mises en service ? Quelles mesures sont prises pour que ces lignes puissent elles aussi fonctionner ? Existe-t-il des chiffres concrets sur l'impact de l'offre Pedibus sur les « parents-taxis » ? La sécurité aux abords des écoles s'est-elle améliorée grâce l'offre Pedibus ? Quel sera l'impact du plan de ville pour les enfants, en cours d'élaboration depuis maintenant cinq ans, sur le renforcement de la sécurité sur le trajet scolaire ?

En ce qui concerne les infrastructures scolaires, la Ville reste à la traîne par rapport aux besoins. Un bureau d'études externe avait été sollicité l'année dernière. Dans son intervention, Monsieur l'échevin Galles a indiqué que ce bureau donnait au collège échevinal une idée, un sentiment de ce qui restait à construire en matière de bâtiments. Je n'ai aucun problème avec les sentiments, mais dans la planification des infrastructures scolaires, les sentiments ne suffisent pas. Il apparaît clairement que, pendant trop longtemps, on n'a pas pris les mesures nécessaires : les écoles souffrent d'un manque d'espace, si bien que des salles spécialisées – par exemple celles destinées à l'accompagnement individuel ou aux cours de musique – doivent désormais servir de salles de classe, ce qui est source de stress dans de nombreuses écoles, y compris chez le personnel enseignant. Les enseignants se sentent insuffisamment informés. Il s'agit là d'informations qui m'ont été transmises par les écoles et le personnel enseignant. Un exemple concret à cet égard : l'école de Kiem. Le nouveau bâtiment est déjà saturé. Le foyer scolaire est bondé. À l'heure du déjeuner, les enfants sont conduits en bus vers les foyers scolaires de Neudorf et de Dommeldange. D'autres projets de construction de logements voient le jour au Kiem. Le personnel enseignant et les parents s'interrogent, à juste titre, sur les projets de la Ville en matière d'infrastructures scolaires. L'école du Kiem accueille de nombreux enfants ayant des besoins spécifiques (45 % de l'ensemble des enfants qui y sont inscrits), sans disposer de locaux où des

orthophonistes ou des collaborateurs du « Centre pour le développement moteur » puissent travailler avec ces enfants. Des critiques sont également formulées à l'égard du bâtiment modulaire qui abrite les classes du cycle 2. Il nous a été rapporté que la Ville aurait refusé l'installation d'un système de climatisation dans ce bâtiment, alors même que des températures de 39 °C y avaient été enregistrées durant l'été 2025. C'est précisément en été, lorsque l'on dispose de beaucoup d'électricité photovoltaïque, que la commune ne devrait pas invoquer l'argument de la consommation d'électricité pour refuser l'installation d'un système de climatisation.

L'utilisation commune de salles et la coexistence au sein d'un même bâtiment sont enfin mis en œuvre sur différents sites, après que notre groupe politique l'ait réclamé depuis des années. Quand l'espace vient à manquer, laisser des salles inoccupées le matin ou l'après-midi n'est pas une option. Les ressources financières sont également mieux utilisées lorsque les locaux sont plus utilisés. Il est donc positif que les choses bougent enfin dans ce domaine, notamment dans le cycle scolaire 1. Cela peut contribuer à un rapprochement entre le personnel enseignant et celui des foyers scolaires, ce qui, espérons-le, aura également des répercussions positives sur les PEP, qui concernent l'école et les foyers scolaires.

À mon avis, les cours d'école font partie intégrante de l'école et servent en outre de terrains de jeux. Là encore, nous estimons que des efforts supplémentaires sont nécessaires : davantage de désimperméabilisation, plus de végétalisation, plus d'ombrage, d'autres équipements de jeux pour favoriser la motricité des enfants, du mobilier permettant de se détendre, mais aussi des auvents dans la cour et, d'une manière générale, davantage d'efforts pour pouvoir dispenser des cours en plein air. À notre avis, il faut définir des normes applicables à toutes les cours d'école. Le plan pluriannuel prévoit certes quelques améliorations concernant les cours d'école – par exemple, on achète dans certains endroits des voiles d'ombrage –, mais cela reste insuffisant. À cet égard, la cour d'école du quartier de Kirchberg est une solution provisoire depuis 2017 : pas d'ombre, pas d'équipements de jeux, rien que du béton. J'avais déjà posé une question à ce sujet, mais rien ne bouge pour l'instant. Dans ce contexte, la nouvelle construction à Beggen m'inquiète également. Lors de la présentation du projet en commission consultative, il n'était pas clair si la cour d'école serait achevée en même temps que le bâtiment. Aucun nouvel établissement scolaire ne devrait ouvrir ses portes tant que la cour de récréation, qui doit répondre aux besoins des enfants, n'est pas également achevée. Est-il vrai, par ailleurs, qu'aucun équipement de jeux ne peut être installé dans une cour d'école parce que celle-ci doit servir de parking une fois par an ?

Le contingent scolaire constitue en quelque sorte le cœur de l'organisation scolaire. Le ministère de l'Éducation nationale fixe le nombre d'heures d'enseignement dans l'enseignement fondamental, en se basant sur les effectifs scolaires prévus dans une commune pour l'année scolaire à venir ; la répartition entre les différentes écoles incombe à la commune. Nous devons malheureusement constater qu'il n'y a pas de changements majeurs par rapport à l'année scolaire qui s'achève. Monsieur l'échevin Galles a déclaré lui-même que l'ajustement cosmétique de l'indice social n'a pas entraîné de révolution. En fait, l'ordre de grandeur est tel qu'une école dispose d'un poste en moins et une autre d'un poste en plus. Depuis plusieurs années, notre groupe politique demande que la répartition des heures d'enseignement tienne davantage compte des résultats scolaires. Les mauvais résultats d'une classe devraient être pris en compte comme indicateur afin de pouvoir mobiliser davantage de ressources (heures/personnel) l'année suivante. Les données issues des « épreuves standardisées » (EpStan) permettent de comparer les niveaux de performance entre les classes, entre les écoles et à l'échelle nationale. Nous estimons que nous devrions utiliser

ces données pour remédier de manière ciblée aux déficits de performance et d'apprentissage qui se manifestent dans une classe ou dans un établissement scolaire. Une classe qui, à la fin de la première année d'un cycle scolaire, s'avère en retard par rapport à d'autres classes et à d'autres écoles de la Ville, pourrait ainsi bénéficier de ressources supplémentaires l'année suivante. Grâce à un meilleur accompagnement et à un renforcement des effectifs d'enseignants ou d'éducateurs, ce retard pourrait être rattrapé l'année suivante. Nous ne comprenons pas pourquoi ni la commission scolaire ni le conseil communal ne reçoivent ces données. L'organisation scolaire serait ainsi davantage fondée sur des faits. En outre, nous appelons le collège échevinal à intervenir avec fermeté auprès de ses collègues faisant partie du gouvernement afin que des modifications soient apportées au mode de calcul de la clé de répartition.

Il est problématique de se baser, pour l'attribution du contingent d'heures national, sur l'indice social d'un quartier dans lequel un nombre supérieur à la moyenne d'enfants issus de familles aisées fréquente une école privée. Cela signifie en effet que l'école publique doit, avec un nombre d'heures d'enseignement relativement limité, prendre en charge de nombreux enfants ayant un plus grand besoin d'accompagnement. Il nous a été rapporté que c'était le cas de l'école du quartier de Kirchberg.

Pour de nombreux parents, et pour moi-même également, il n'est pas rassurant d'apprendre que de nombreux postes d'enseignants sont vacants et que beaucoup sont pourvus par des chargés de cours et des enseignants en début de carrière. Il ne s'agit pas de remettre en cause de manière générale le fait qu'un chargé de cours ou un enseignant en début de carrière puisse être un bon enseignant. Néanmoins, on ne comprend pas pourquoi des enseignants diplômés, dotés d'une grande expérience professionnelle, ne sont pas affectés là où se présentent des situations difficiles. Voici un exemple concret qui montre que notre système de répartition n'est pas optimal : à l'école de Dommeldange, des perturbations massives ont eu lieu en classe, car de nombreux enfants présentant de graves troubles du comportement se trouvaient dans une même classe. Les parents et le personnel enseignant ont tiré la sonnette d'alarme. Je tiens à souligner que la Ville a réagi. Afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise l'année suivante, trois classes de cycle scolaire (regroupant les enfants des cycles 1 et 2 dans une même classe) seront mises en place pour la prochaine année scolaire, afin de créer un environnement dans lequel les enfants en difficulté et ceux qui n'en ont pas puissent mieux cohabiter, et où il soit possible d'enseigner et d'apprendre. Ces postes ont été publiés ainsi dans le cadre de la permutation. Il ressort toutefois des documents dont nous disposons qu'aucun enseignant titulaire n'a postulé à l'un de ces trois postes. Cela signifie que ces postes seront pourvus par des chargés de cours ou des débutants – mais, espérons-le, pas par des stagiaires. Nous y voyons un échec du système de permutation, car l'enfant n'est plus au centre des préoccupations.

En ce qui concerne les innovations pédagogiques, on constate que de nombreuses activités et initiatives sont proposées. Il est très intéressant de lire les rapports à ce sujet. L'offre reflète certainement aussi la disponibilité des moyens financiers de la Ville pour proposer des initiatives telles que le Makerspace, les « Activités nature », les activités culturelles, l'École des parents, le Centre Verdi, etc. L'engagement et la motivation des différentes équipes sont remarquables. Elles considèrent leur offre comme un complément à l'éducation classique. Il ne m'apparaît toutefois pas clairement si chaque enfant et chaque école bénéficient de ces offres de manière égale. Il ressort du rapport du Centre Verdi que les écoles situées dans des quartiers socio-économiquement défavorisés participent moins souvent aux activités du Centre Verdi, ce qui est regrettable. Le personnel enseignant ou l'école

devraient donc être davantage encouragés à participer aux activités proposées. La « Bëschklass » est une autre offre qui connaît une forte demande. Je n'ai plus besoin d'énumérer les nombreux aspects positifs de la classe en forêt : être dehors dans la nature, favoriser le développement émotionnel et moteur, se détendre, surtout pour les enfants qui n'habitent pas à proximité d'un parc ou d'un espace vert. En plus de la classe en forêt, la Ville met à disposition des caravanes pour les activités en forêt. La Ville a fait l'acquisition de deux caravanes supplémentaires. Cependant, le fait que les classes puissent profiter de cette offre dépend en fin de compte de la décision des enseignants de proposer ou non la classe en forêt à l'école. Au cycle 1 de l'école de Beggen, une classe a régulièrement profité de cette offre, ce qui a beaucoup réjoui les parents. Malheureusement, la pédagogie forestière ne sera plus proposée par l'enseignant dans cette école au cours de la prochaine année scolaire. Il nous manque ici une approche stratégique. S'il est important que les enfants puissent vivre ces expériences, nous devons nous doter d'un plan afin que chaque enfant puisse faire l'expérience d'une classe en forêt au cours de son parcours à l'école fondamentale. Une équipe engagée de trois personnes, formées à la pédagogie forestière et ne travaillant actuellement pas dans une « Bëschpillschoul », est disponible. Pourquoi cette équipe ne peut-elle pas être affectée à d'autres écoles, afin d'y garantir une offre de pédagogie forestière ? Ce problème n'est-il pas également lié au système de permutation ?

La qualité de l'école fondamentale ne se mesure pas uniquement au nombre d'activités et d'événements organisés. L'objectif principal doit être d'atteindre un niveau d'éducation aussi élevé que possible, afin d'offrir un maximum d'options et de bonnes bases pour la suite du parcours scolaire au lycée. À cet égard, je constate avec grand regret que la question des devoirs est pratiquement absente de l'ensemble du rapport. Cela me semble incompréhensible, car nous savons tous que les devoirs contribuent de manière essentielle à la réussite scolaire, en particulier chez les enfants présentant des difficultés d'apprentissage. Les devoirs constituent un sujet important pour de nombreux parents, car le foyer scolaire n'offre pas toujours les meilleures conditions pour les faire. L'aide aux devoirs ne fait plus partie des missions des foyers scolaires. Ceux-ci peuvent désormais proposer uniquement un accompagnement. À cela s'ajoute le fait que la communication entre l'école et le foyer scolaire au sujet des devoirs ne fonctionne toujours pas de manière optimale. Les informations concernant les devoirs que les enfants ont à faire ne sont pas correctement transmises, car le « E-Bichelchen » n'est pas utilisé par tous les enseignants. L'année dernière, j'avais demandé une analyse afin de savoir comment fonctionnait l'accompagnement aux devoirs dans les foyers scolaires. Des informations à ce sujet nous aideraient à élaborer des mesures concrètes. Une mesure pourrait consister à repenser les horaires scolaires, ce qui relève tout à fait des compétences d'une commune. Les horaires scolaires des écoles de la Ville sont-ils encore adaptés aux besoins des familles, sachant que de nombreux parents travaillent tous les deux ? Des modifications ne permettraient-ils pas également de soulager les foyers scolaires et de réduire le stress dans le quotidien des enfants ? Je salue donc l'initiative de l'école de la rue du Verger à Bonnevoie, qui, grâce à une adaptation des horaires scolaires, propose deux fois par semaine une aide aux devoirs encadrée par des enseignants. Il est important d'évaluer ce projet pilote sur la base d'indicateurs clairs et d'examiner comment il pourrait être étendu à toutes les écoles.

La volonté du collège échevinal de mettre l'accent sur la participation des enfants et de les soutenir est tout à fait louable. Concernant la participation des parents, Monsieur l'échevin Galles a admis qu'il y avait encore des progrès à faire. L'école et le foyer scolaire occupent une place importante dans la vie des familles, c'est pourquoi les parents sont

des acteurs clés auxquels nous devons prêter davantage attention afin de continuer à améliorer l'école de la Ville. À notre avis, notre politique scolaire devrait être encore plus participative. L'école, en tant qu'espace d'éducation et de vie, peut ainsi gagner en qualité. Comment renforcer l'attractivité de l'école ? Comment rendre le trajet scolaire plus sûr ? À quoi doivent ressembler les bâtiments scolaires et les cours d'école ? Comment l'école et le foyer scolaire doivent-ils collaborer ? Quel soutien est nécessaire ? Qui doit apporter ce soutien ? Quel rôle les parents doivent-ils jouer ? La ville de Paris a demandé à des parents, regroupés au sein d'un conseil des citoyens, d'élaborer des recommandations afin de lutter contre les problèmes de violence à l'école et d'abus. Nous pouvons tout à fait imaginer lancer une telle initiative à Luxembourg-Ville également, et nous déposons une motion à ce sujet. Les parents, mais aussi les autres acteurs de la communauté scolaire, ont des idées et des opinions sur des thèmes tels que l'inclusion, la mixité, la participation et la promotion de la réussite scolaire. Ce conseil des citoyens serait composé de parents d'élèves, d'enseignants, d'éducateurs des foyers scolaires et d'enfants qui, après avoir suivi une formation appropriée (auditions d'experts, de spécialistes, de responsables politiques, visites sur place, etc.), se verraient confier par les responsables politiques la mission d'élaborer des recommandations pertinentes pour l'élaboration de la politique scolaire, qui seraient ensuite présentées au collège échevinal et au conseil communal. Les participants doivent être sélectionnés au hasard selon des critères tels que le lieu de résidence, la tranche d'âge, le niveau d'éducation et la nationalité.

Motion

« Le Conseil communal,

- Considérant l'intérêt général que revêt l'organisation scolaire;
- considérant sa compétence en matière d'organisation scolaire;
- tenant compte de la diversité et de l'hétérogénéité de la population de la Ville;
- soulignant le facteur intégratif de l'école pour le vivre ensemble;
- ayant la volonté de renforcer l'école publique et d'améliorer la réussite scolaire;
- reconnaissant la légitimité des parents à être considérés comme des partenaires à part entière en matière de l'éducation;
- considérant l'exemple de Paris d'une convention citoyenne en la matière;

invite le Collège échevinal

- à lancer une convention citoyenne accompagnée de consultant.es en participation citoyenne dont l'objectif est de délibérer collectivement sur la question : Quelles recommandations pour améliorer la qualité scolaire et parascolaire en Ville de Luxembourg, afin de favoriser l'inclusion, la mixité, la participation et la réussite scolaire ?
- à créer un panel de représentant.es de parents d'élèves tiré au sort et pondéré par rapport à des critères comme quartier, groupe d'âge, niveau d'éducation, nationalité, ainsi que d'enseignant.es, éducateur.rices des foyers scolaires et élèves. Ce panel, après avoir bénéficié d'une formation adaptée sur le sujet

(audition d'expert.es, de professionnel.les, de responsables politiques, de visites de terrain...), délibère collectivement afin de répondre à la question posée;

- à entendre présenter ces recommandations précises au Collège échevinal et au Conseil communal;
- à considérer ensuite d'intégrer ces recommandation dans sa politique scolaire dès la rentrée 2027/2028. »

Dès 2021, le conseil communal avait approuvé une motion déposée par *déi gréng*, dans laquelle le collège échevinal était invité à mener une enquête de satisfaction auprès des parents d'enfants fréquentant un foyer scolaire de la Ville. Chaque année, dans le cadre de l'organisation scolaire, je rappelle que cette enquête n'a toujours pas été réalisée. Je considère cela comme un manque de respect envers le conseil communal.

En conclusion, on peut retenir qu'il y a des évolutions qui vont dans la bonne direction, des pistes que notre groupe politique avait déjà évoquées il y a des années, sans toutefois avoir été vraiment entendues : ajustement des effectifs, affectation des ressources là où elles sont nécessaires pour garantir des chances équitables à chaque enfant, importance d'une bonne infrastructure, dont font également partie les cours d'école, meilleure coexistence entre l'école et le foyer scolaire, projets pilotes visant à adapter les horaires scolaires. Nous constatons des progrès, mais il reste encore un long chemin à parcourir avant d'aboutir à une école où chaque enfant bénéficie des mêmes chances, où le niveau de performance est bon en comparaison nationale et où la communication avec les parents et le personnel enseignant fonctionne bien.

Le groupe *déi gréng* suivra avec attention, un regard critique et une attitude constructive les mesures qui seront prises au cours de la prochaine année scolaire et vérifiera lesquels des points qui nous tiennent à cœur seront mis en œuvre. Nous sommes et restons « gentils », mais nous prenons néanmoins au sérieux nos responsabilités en tant que groupe d'opposition. Je souhaite bonne chance à Monsieur l'échevin Galles pour l'année scolaire 2026/2027, et j'attends avec impatience ses réponses.

Madame Angélique BARTOLINI (CSV) : Je remercie Monsieur l'échevin Galles des informations qu'il nous a communiquées concernant les écoles de la Ville. J'aimerais profiter de ce point pour revenir sur plusieurs sujets qui me semblent particulièrement importants pour l'avenir de nos enfants et la qualité de notre enseignement fondamental.

Au-delà des infrastructures, des programmes scolaires et des résultats scolaires, l'école est avant tout un lieu de vie. C'est souvent le premier espace où les enfants apprennent à vivre ensemble, à respecter les autres, à gérer les conflits et à développer leur confiance en eux.

Dans une ville aussi diverse et internationale que Luxembourg, ces questions prennent une importance toute particulière. Nos priorités sont le bien-être, l'inclusion et la santé mentale des jeunes. Ces sujets occupent une place croissante dans les débats sur l'éducation partout en Europe, et les écoles jouent un rôle essentiel dans la prévention et l'accompagnement des difficultés que certains enfants peuvent rencontrer.

Comment accompagner les classes les plus difficiles ? Même si la situation dans les écoles de la Ville est globalement positive, les enseignants sont parfois confrontés à des situations complexes : tensions entre élèves, comportements perturbateurs, difficultés d'apprentissage, situations familiales compliquées ou encore problèmes de santé mentale. Lorsqu'une classe concentre plusieurs de ces difficultés, ce sont non seulement les enseignants qui sont impactés, mais également l'ensemble des élèves, qui peuvent voir

leurs conditions d'apprentissage se dégrader. Pourriez-vous nous expliquer, dans ce contexte, comment la Ville évalue aujourd'hui le climat scolaire dans ses établissements ? Existe-t-il des indicateurs ou des retours réguliers permettant d'identifier rapidement les situations qui nécessitent un accompagnement particulier ? Quels moyens concrets sont mis à la disposition des enseignants lorsqu'ils sont confrontés à des classes particulièrement difficiles ? La collaboration avec les psychologues, les éducateurs spécialisés et les partenaires externes vous paraît-elle suffisante pour répondre aux besoins observés sur le terrain ?

L'école est souvent le premier lieu où certaines situations de souffrance peuvent être détectées. Certains enfants peuvent être confrontés à des formes de mal-être, d'isolement, de harcèlement ou parfois des situations encore plus préoccupantes dans leur environnement familial. Sans se substituer aux familles ni aux services spécialisés, l'école peut jouer un rôle essentiel de repérage et d'orientation. Pourriez-vous expliquer quelles actions de sensibilisation sont actuellement mises en place dans les écoles de la Ville afin d'aider les enfants à identifier les comportements inappropriés, à reconnaître les ressources à leur disposition et à savoir vers quels adultes de confiance ils peuvent se tourner lorsqu'ils rencontrent ces difficultés ? Les équipes éducatives bénéficient-elles de formations ou d'outils spécifiques leur permettant de détecter les signaux de mal-être ou de vulnérabilité chez les enfants ? La Ville travaille-t-elle avec des associations ou des partenaires spécialisés sur les questions de prévention des violences, de la protection de l'enfance, de respect de l'intégrité physique et psychologique ou encore de la santé mentale des jeunes ?

Nous observons également que le harcèlement et le cyberharcèlement sont devenus des préoccupations importantes dans de nombreux systèmes éducatifs. À l'heure où les enfants sont exposés de plus en plus tôt aux réseaux sociaux et aux outils numériques, la prévention est essentielle. Quelles actions spécifiques sont actuellement développées dans les écoles de la Ville en matière de prévention du harcèlement, de médiation et d'éducation du respect mutuel ? Disposez-vous déjà d'un retour d'expérience sur les dispositifs mis en place et leur efficacité ?

Nous aimerions également évoquer un sujet différent, mais qui contribue également à l'éducation citoyenne des plus jeunes : la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les cantines scolaires représentent une formidable opportunité pour sensibiliser les enfants à la valeur de la nourriture, à la consommation responsable et aux enjeux environnementaux. Nous savons qu'il existe déjà plusieurs initiatives dans la ville visant à réduire le gaspillage alimentaire. Serait-il possible d'en savoir plus sur les projets en cours dans les écoles pour réduire le gaspillage alimentaire ? Dispose-t-on déjà de résultats permettant d'évaluer leur impact ? Quelles pistes d'amélioration et de développement envisagez-vous pour les années à venir ?

En résumé, on peut dire que la Ville dispose déjà d'écoles de qualité et d'équipes éducatives engagées. Face aux défis actuels, qu'il s'agisse du bien-être des élèves, de la santé mentale des jeunes, de l'accompagnement des classes les plus difficiles, de la prévention des violences ou de la sensibilisation aux enjeux environnementaux. Il me semble important de poursuivre les efforts engagés et d'anticiper les besoins futurs. Pourriez-vous nous indiquer quelles sont, selon vous, les principales priorités de la Ville dans ces domaines pour les années à venir ?

Monsieur Gabriel BOISANTE (LSAP) : Au nom de notre groupe, je tiens à remercier Monsieur l'échevin Galles de ses propos sur l'organisation scolaire. Un grand bravo et un grand merci à tous les membres des équipes pédagogiques

et administratives, ainsi qu'à l'ensemble de nos services, qui, chaque année, mettent toute leur énergie, leur professionnalisme, leur cœur et leur âme au service de l'élaboration de l'organisation scolaire.

Tous les acteurs sont confrontés au défi de s'adapter à une société en mutation, qui grandit et évolue, de relever les nouveaux défis auxquels notre société est confrontée et d'y apporter des réponses. L'école est le fondement et le reflet de notre vision de la justice sociale, de l'égalité des chances et de nos aspirations sociétales.

Étant donné qu'il n'est pas possible d'aborder tous les rapports, je limiterai mon intervention à différents points et thèmes.

L'école doit être un lieu où la santé de nos enfants est une priorité absolue. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme un état de bien-être physique, mental et social complet, et non pas simplement comme l'absence de maladie ou d'infirmité. Si l'école est un lieu d'éducation, c'est aussi un lieu où la santé des enfants doit être surveillée et où le diagnostic doit être facilité. Le Service Médecine scolaire accomplit un travail remarquable et il me tient à cœur de saluer et de souligner son engagement constant. À la lecture du rapport du Service Médecine scolaire, je m'interroge sur la disponibilité des ressources. Une équipe de 11 personnes pour 6.000 enfants me semble insuffisante. Seuls 2.638 enfants ont fait l'objet d'un examen médical par le service l'année passée. Pourquoi les 3.000 enfants restants n'ont-ils pas été examinés ? Les examens sont-ils effectués par cycles scolaires ? Si tel est le cas, je me demande si cette approche est adoptée en raison d'un manque de personnel. Quels moyens supplémentaires sont prévus pour l'avenir ? Il serait également intéressant de disposer d'un suivi des différentes pathologies constatées, dans le respect, bien entendu, de la protection des données à caractère personnel, afin de pouvoir élaborer des stratégies préventives.

Une école équitable doit offrir une chance équitable et accorder une attention particulière à chaque enfant, et surtout aux enfants les plus vulnérables de notre société. Dans les écoles de la Ville, environ 320 enfants présentant des besoins spécifiques sont recensés. Qu'en est-il des enfants atteints de dyslexie, de dyscalculie ou de dysorthographe ? Environ 5 à 8 % des enfants sont touchés par ces troubles d'apprentissage. Environ 1,7 % des enfants présentent un trouble du spectre autistique et 5 % souffrent d'un trouble du déficit de l'attention (TDAH). Existe-t-il une stratégie plus proactive en matière de diagnostic et d'accompagnement des enfants neurodivergents ? Comment l'accompagnement de ces enfants est-il assuré pendant le long processus de diagnostic ? Chez les enfants atteints d'autisme, le processus de diagnostic dure souvent cinq ans. Existe-t-il un accompagnement médico-social pour les familles concernées ? Quel pourrait être le rôle de la Ville dans ce contexte ?

La violence physique sans blessures chez les enfants est en hausse. L'école d'aujourd'hui n'est plus celle de notre jeunesse. La société évolue. Nos enfants sont exposés à des situations de violence et de danger : cyberharcèlement, violence physique, violence psychologique. À quoi ressemble le dispositif d'accompagnement dans le cadre d'un système public où l'on constate en permanence un manque de personnel qualifié ? D'après mes informations, un seul poste à temps plein (1,25 ETP) est disponible. Dans le contexte du bras de fer entre la Ville et le ministère, la Ville devrait se donner les moyens d'améliorer encore davantage l'aide psychologique. Il faut davantage de ressources pour soutenir les enfants concernés et leurs familles et se doter d'une stratégie d'accompagnement. En 2025, 136 enfants et familles ont bénéficié d'un accompagnement.

Mens sana in corpore sano. Nous pouvons être fiers des différents projets proposés dans le cadre de l'éducation non formelle au sein de nos écoles. Seulement 25 enfants participent au programme « Moving Kids », alors que, selon les statistiques, environ 20 % des enfants souffrent de surpoids ou d'obésité. Quelles mesures sont prévues pour freiner cette dynamique malsaine, sachant que toutes les études montrent que les mauvaises habitudes alimentaires apparaissent dès l'enfance ? La communication avec les parents, mais aussi avec l'école et le foyer scolaire, est importante dans ce contexte afin de lutter ensemble contre les mauvaises habitudes alimentaires.

L'activité physique est bénéfique pour la santé. Les nombreuses initiatives sportives mises en œuvre tout au long de l'année, dont le nombre ne cesse d'augmenter, méritent d'être saluées. Existe-t-il un plan visant à élaborer des propositions d'activités sportives alternatives ? Il est important de susciter l'enthousiasme des enfants afin qu'ils soient motivés à faire des efforts et à pratiquer une activité sportive. L'offre sportive joue également un rôle à cet égard. À quoi ressemble la cartographie des différentes activités ? Quelles infrastructures sportives gratuites existe-t-il sur le territoire de la Ville ? Je pense par exemple aux tables de tennis de table dans les parcs et aux terrains de padel publics. Quels sont les projets de la Ville à cet égard ?

Nos infrastructures scolaires constituent le pilier physique de notre organisation scolaire. De nouveaux bâtiments sont construits, tandis que les bâtiments existants sont rénovés et agrandis. Ne serait-il pas également judicieux, d'un point de vue stratégique, financier, opérationnel et urbanistique, d'élaborer une cartographie comportant une note d'état pour les différentes infrastructures (état des bâtiments, capacités, risques éventuels, accessibilité, mobilité), dans le but d'élaborer une stratégie d'action à moyen terme ?

Le trajet scolaire commence devant la porte de la maison. Il s'agit du trajet entre le domicile et l'école et englobe également les abords de l'établissement. Des villes comme Paris, Copenhague, mais aussi des villes de taille moyenne, ont mis en place une stratégie visant à créer, aux abords des écoles, des espaces sécurisés où les voitures sont interdites et où les enfants peuvent se déplacer en toute sécurité à pied, à vélo ou en trottinette. Ces zones sont conçues pour que les enfants puissent apprendre à se comporter correctement dans la circulation routière. À notre avis, il serait judicieux de créer de telles zones aux abords des écoles, en plus du parc de circulation de Beggen.

Il est important que nous examinions la sécurité des trajets scolaires et que nous les rendions aussi sûrs que possible. Le Pedibus est une excellente initiative qui connaît un grand succès, mais il n'est pas toujours facile de trouver des accompagnateurs. Les raisons de cette difficulté résident-elles dans la communication ou la sensibilisation ? Que compte faire la Ville pour que nous puissions proposer le Pedibus dans encore plus de quartiers ? Serait-il possible de proposer également un « Cyclobus » et d'organiser des groupes afin que les enfants puissent se rendre à l'école à vélo, accompagnés ? Pour que les enfants puissent se déplacer à vélo en toute sécurité, il faut des itinéraires cyclables sécurisés qui traversent les quartiers jusqu'à l'école. Il y a encore des progrès à faire dans ce domaine. La Ville invoque toujours comme obstacle le fait qu'il s'agit de routes nationales et souligne en outre la nécessité de disposer d'emplacements de stationnement dans le quartier. Nous estimons qu'il s'agit d'une décision politique, une décision qu'il convient de prendre. Il est inacceptable qu'en 2026, il y ait encore des écoles qui ne soient pas desservies par des itinéraires cyclables sécurisés.

La prise en charge des jeunes enfants me tient particulièrement à cœur. La population de la Ville se compose de 102

nationalités. Chaque année, nous comptons environ 150 primo-arrivants. Les éventuels problèmes linguistiques dans la communication avec les parents ne sont pas mentionnés. Mais qu'en est-il des difficultés rencontrées par les enfants non luxembourgeois ? La Ville dispose-t-elle d'un système permettant de suivre l'évolution des enfants d'origine non luxembourgeoise dans les écoles publiques tout au long de leur parcours scolaire, afin de s'assurer que nous sommes sur la bonne voie et que nous ne perdons pas trop d'enfants au profit des écoles privées ?

Le nombre d'enfants inscrits dans un foyer scolaire de la Ville est en hausse. La Ville tient-elle une liste des foyers scolaires pour lesquels il existe un risque de sous-effectif ou qui nécessitent une planification des ressources ? Notre groupe a réitéré à plusieurs reprises sa demande d'une crèche dans chaque quartier. À plus de 90 %, nous confions la prise en charge des jeunes enfants au secteur privé. Les acteurs privés jouent un rôle important, mais nous ne pouvons nous défaire du sentiment que la Ville faillit à sa mission dans ce domaine et qu'elle ne crée pas suffisamment de crèches publiques. La création de crèches est le premier moyen de défendre l'école publique.

Existe-t-il déjà un premier bilan de la fusion des écoles du quartier de la Gare ? D'après nos informations, tant les parents que les enseignants se montrent satisfaits de cette fusion. Envisage-t-on d'autres fusions ? Est-il prévu d'impliquer nos seniors dans des activités proposées dans le cadre de l'éducation non formelle ?

Notre groupe soutiendra l'organisation scolaire. Toutefois, nous observerons son évolution d'un œil critique et l'accompagnerons de manière constructive. Lorsqu'il s'agit de l'organisation scolaire, la polémique n'a pas sa place. Nous avons tous été enfants un jour. Beaucoup d'entre nous sont parents, voire déjà grands-parents. Je voudrais conclure mon intervention par une citation de Montaigne : « Éduquer, ce n'est pas remplir des vases, mais allumer des feux. »

Monsieur David WAGNER (déi Lénk) : À quelques brèves interruptions près, je suis membre du conseil communal depuis 2011, mais c'est la première fois que je m'exprime sur l'organisation scolaire. Jusqu'à présent, c'était toujours un collègue de notre groupe qui s'exprimait sur l'organisation scolaire. L'année passée, je n'ai malheureusement pas pu participer au débat, car j'étais à l'étranger dans le cadre de mes fonctions de député. L'organisation scolaire est un domaine de travail passionnant, d'autant plus que la commune de Luxembourg, de par sa taille, constitue en quelque sorte un « mini-Luxembourg » et permet d'aborder toutes les facettes de la politique scolaire. Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble du personnel de l'éducation formelle et non formelle de l'excellent travail qu'il accomplit. Je tiens également à remercier ma collègue Ana Correia Da Veiga, qui représente notre groupe au sein de la commission scolaire et qui est toujours prête à m'apporter son soutien.

Malgré le travail de qualité accompli par tous les acteurs, je ne peux m'empêcher de formuler certaines critiques, principalement d'ordre structurel. L'élaboration de l'organisation scolaire pour l'année scolaire à venir débute au mois de mars de l'année en cours. Pour certains parents, l'approche de la nouvelle année scolaire est source d'un certain stress, car tous les enfants n'obtiennent pas une place dans un foyer scolaire de la Ville. Les places dans les foyers scolaires sont attribuées sur la base de critères bien définis. On peut néanmoins se demander si tous ces critères sont pertinents. Il existe par exemple le critère selon lequel la priorité est donnée aux enfants pour lesquels il n'existe aucune autre possibilité d'accueil. Cela peut toutefois signifier que, par exemple, la situation d'une mère ou d'un père seul(e) au chômage n'est pas considérée comme prioritaire. La durée du droit aux

allocations de chômage est de 12 ou 18 mois. En principe, toute personne touchée par le chômage espère retrouver un emploi, de sorte que la situation des parents peut évoluer au cours d'une année scolaire. Les personnes percevant des allocations de chômage doivent prouver qu'elles recherchent un nouvel emploi. Cette recherche implique beaucoup de travail. Les demandeurs d'emploi doivent faire preuve de flexibilité et être capables de réagir rapidement aux offres d'emploi, ce qui n'est pas forcément facile lorsqu'on a un enfant à charge à la maison.

Si l'on empruntait une autre voie, en opérant un changement de paradigme vers une équivalence ETP entre l'éducation formelle et non formelle, un taux de couverture de 100 % pourrait également être atteint pour les foyers scolaires. Cela nous amènerait au modèle de l'école à temps plein, dans lequel les parents pourraient toujours décider s'ils souhaitent ou non que leur enfant bénéficie de l'offre proposée après la fin des cours – ce qui signifierait que, même si toutes les places d'accueil n'étaient pas occupées, les ressources en personnel de l'éducation non formelle seraient néanmoins disponibles à 100 %, ce qui faciliterait le travail de tous les acteurs et donnerait également aux parents la certitude que leur enfant obtiendra une place d'accueil dans le foyer scolaire.

Le fait est que, dans la situation actuelle, nous avons besoin d'une meilleure coordination entre l'école et le foyer scolaire. Un exemple simple : lorsque les parents signalent l'absence de leur enfant malade, ils doivent en informer à la fois l'école et le foyer scolaire. Il devrait pourtant être possible qu'une seule notification suffise. Le manque de communication entre l'école, le foyer scolaire et les parents est évoqué chaque année. L'« E-Bichelchen » n'est utilisé que par 20 % du personnel enseignant. On pourrait inciter le personnel enseignant à l'utiliser davantage, mais il faut aussi constater que, si un outil n'est pas utilisé, c'est sans doute tout simplement parce qu'il n'est pas adapté et qu'il faudrait imaginer autre chose. En ce qui concerne le Plan d'encadrement périscolaire (PEP), diverses préoccupations et problèmes reviennent régulièrement sur le tapis, tels que le taux de rotation élevé du personnel, la difficulté à trouver des dates communes pour les réunions ou la distance géographique entre le site de l'école et celui du foyer scolaire. Il existe bien sûr des possibilités de créer des synergies. Citons ici l'exemple de l'école de Dommeldange. Néanmoins, nous nous demandons si l'occasion a été saisie à chaque fois pour veiller à ce que les locaux existants soient utilisés tant pour l'éducation formelle que pour l'éducation non formelle, et si, en cas de travaux de rénovation dans des bâtiments existants (par exemple à Bonnevoie, à Belair-Sud, à Eich), de telles synergies sont prises en compte dès la phase de planification.

Madame la conseillère Brömmel a estimé qu'un débat sur le calcul du contingent devrait également avoir lieu au niveau national. On peut supposer que tel sera le cas, car j'avais déposé une motion à ce sujet à la Chambre des députés. Cette motion n'a pas été rejetée, mais renvoyée à la commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Je me réjouis de la discussion à venir. J'appelle le collège échevinal à s'engager en faveur d'un autre mode de calcul du contingent, qui tienne davantage compte des critères sociaux. Comme on sait, la réglementation relative aux contingents accorde une certaine flexibilité dont la Ville peut tirer parti. Il est en effet possible, sous certaines conditions, de demander du personnel supplémentaire. La demande de l'école de Clausen a toutefois été rejetée, ce qui soulève la question de la répartition du personnel entre les 19 écoles.

Le groupe *déi Lénk* estime que l'offre de crèches devrait relever de la responsabilité des pouvoirs publics. Les crèches font partie de l'éducation, même si la fréquentation d'une crèche n'est pas obligatoire. Au lieu d'investir massivement au niveau

national dans la création de crèches publiques, on a commis l'erreur historique de subventionner par des deniers publics des crèches privées qui ne sont pourtant pas gratuites pour les parents. À notre avis, l'idéal serait qu'il y ait une crèche publique dans chaque quartier. L'objectif devrait être d'atteindre à terme un taux de couverture de 100 %, c.-à-d. une place en crèche pour chaque enfant.

Il ressort du rapport que 70 % des enfants résidant dans le quartier afférent fréquentent l'école publique de la rue Gellé. Il serait intéressant de savoir dans quelles écoles vont les autres enfants (30 %). Pour l'école Kiem, on observe une proportion inverse.

L'offre d'activités proposée aux classes par le Service Enseignement est variée et passionnante. Nous apprécierions de disposer de chiffres concrets indiquant combien d'enfants participent à ces activités, de quelles classes et de quels ressorts scolaires il s'agit. L'accessibilité est-elle garantie pour toutes les classes et pour toutes les écoles de la Ville ?

La collaboration avec les parents est importante. Nous apprécierions que l'avis des représentants des parents, qui siègent également au sein de la commission scolaire, puisse être pris en compte dans le rapport scolaire. Les représentants des parents réclament des procédures plus claires en cas de harcèlement à l'école, ainsi que davantage d'informations sur la manière de gérer une situation de harcèlement.

Je ne suis pas un bouffeur de curés primitif. Je suis conscient que la religion, le phénomène religieux, joue un certain rôle dans l'histoire d'un pays, d'une société ou d'une ville, et qu'il ne faut pas l'ignorer. L'Église catholique et le Centre de formation diocésain proposent des « circuits découverte » de notre culture religieuse afin de mieux la faire connaître. L'objectif est de familiariser les enfants avec différents édifices et traditions à caractère religieux. À mon sens, cela pose problème dans la mesure où il s'agit d'une offre exclusive. Le Luxembourg connaît une grande diversité religieuse (Église catholique romaine, Église évangélique, Église orthodoxe, judaïsme, islam, pour n'en citer que quelques-unes). Les autres religions ont elles aussi une histoire. C'est pourquoi je trouve problématique que seul le catholicisme soit mis en avant. Il existe suffisamment d'historiens qui pourraient organiser des visites guidées destinées aux enfants afin de leur transmettre des informations sur le patrimoine culturel d'autres religions et leurs traditions. À cet égard, il convient de mentionner le « Public History Research Group », un groupe qui serait certainement ravi de réfléchir à la manière de présenter l'histoire aux enfants de manière adaptée à leur âge.

Notre groupe politique souhaite lui aussi se montrer gentil et équitable. Malgré les critiques formulées et les nombreuses possibilités d'amélioration, l'organisation scolaire de la Ville n'est pas catastrophique. Nous attendons avec intérêt les réponses de Monsieur l'échevin Galles et ne voterons pas contre l'organisation scolaire.

Monsieur Claude RADOUX (DP) : Notre collègue Colette Mart a déclaré que c'était la 27^e fois qu'elle s'exprimait sur l'organisation scolaire. Pour ma part, ce sera sans doute la 17^e fois, et je pourrais en grande partie répéter les discours que j'ai prononcés au cours des dix-sept dernières années. Au sein du conseil communal, nos opinions politiques divergent souvent profondément, mais aujourd'hui, je partage entièrement les principales remarques formulées par les orateurs précédents, Madame la conseillère Brömmel et Monsieur le conseiller Wagner.

Madame la conseillère Brömmel a évoqué les résultats des « épreuves standardisées ». Après que nous avons abordé ce sujet il y a 15 ou 16 ans, le ministère nous avait transmis, à

titre exceptionnel, des informations y relatives. Par la suite, la Ville a demandé année après année au ministère de lui fournir des informations permettant d'évaluer la réussite scolaire et le niveau d'enseignement dans nos écoles, mais elle a malheureusement échoué lamentablement dans cette démarche – quel que soit le parti dont était issu le ministre de l'Éducation nationale ou la personne occupant le poste d'échevin en charge de l'éducation à la Ville de Luxembourg. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il serait judicieux de disposer de ces données, car elles constituent le fondement même et l'objectif premier de l'école. L'objectif et le fondement de l'école, c'est la réussite scolaire. Tous les autres aspects sont louables et contribuent peut-être à la réussite scolaire, mais nous n'envoyons pas les enfants à l'école pour qu'ils soient gentils les uns avec les autres, qu'ils s'assoient à l'ombre dans la cour d'école ou qu'ils adoptent un comportement inclusif, mais bien pour qu'ils apprennent quelque chose. Les autres aspects doivent contribuer à ce qu'ils apprennent mieux, obtiennent de meilleurs résultats scolaires, aiment aller à l'école, c.-à-d. contribuer à optimiser l'objectif final de l'école, à savoir la réussite scolaire. Malheureusement, nos demandes tombent toujours dans l'oreille d'un sourd auprès du ministère de l'Éducation nationale.

M. Wagner a abordé la question de l'école à temps plein. Il y a environ quinze ans, à la suite d'une motion approuvée par le conseil communal, un groupe de travail composé de représentants des différents services, de représentants des parents et du personnel enseignant avait été mis en place, avec pour mission de développer un projet pilote d'école à temps plein et d'améliorer la collaboration entre l'éducation formelle et non formelle. Le but était d'améliorer la réussite scolaire des enfants, car nous savons que les enfants issus de milieux socio-économiques défavorisés n'ont une chance de s'en sortir que s'ils bénéficient d'un accompagnement scolaire tant à l'école qu'après les cours. Pour les enfants qui passent leur temps après les cours dans le foyer scolaire parce que leurs deux parents travaillent, cet accompagnement supplémentaire après les cours est très important. Malheureusement, au fil des années, nous n'avons pas réussi à trouver, au sein de l'école et des foyers scolaires, les acteurs nécessaires disposés à s'engager dans cette voie. C'est là un autre sujet de mécontentement, mais cela montre aussi que le droit de regard d'une commune en matière scolaire – même si les communes sont tenues par la loi de se prononcer sur l'organisation scolaire – n'est pas très important. En tant que commune, nous n'avons pas une grande marge de manœuvre : le contingent n'est pas négociable, la question de la permutation est source de frustrations depuis 20 ans. Lorsque nous avons tenté d'apporter des ajustements, cela a provoqué une révolte du personnel enseignant. De même, au niveau des listes (du personnel enseignant), nous n'avons, en tant que commune, aucune marge de manœuvre. Nous apprécions les rapports qui apportent une contribution périphérique au thème principal de l'école, mais il ne s'agit là que d'une contribution périphérique.

D'un côté, il faut saluer le fait que nous disposions désormais d'une ébauche de rapport « Enfance », car une vision globale est importante, mais, d'un autre côté, cela risque de nous faire dévier du sujet principal dans nos discussions. La discussion sur l'organisation scolaire en soi pourrait en fait être bouclée en un quart d'heure. Nous pourrions alors nous concentrer de manière plus ciblée sur les domaines sur lesquels nous pouvons exercer une influence en tant que commune. Cela soulève la question de savoir comment nous souhaitons procéder à l'avenir.

Le projet national Alpha a également été évoqué. Les explications de Monsieur l'échevin Galles ne m'ont pas permis de déterminer si ce projet aura également des répercussions sur l'éducation non formelle. Souhaitons-nous également mettre en place, dans les foyers scolaires, un encadrement non

luxembourgeois pour les classes du projet Alpha ? Si tel était le cas, je ne serais pas favorable à cette mesure. Ce projet doit-il être lancé dans une seule école ou dans plusieurs ? Pour ma part, je préférerais que, dans un premier temps, nous lancions le projet dans une seule école.

Dans son rapport, Madame Dupont décrit la collaboration entre le personnel enseignant et le foyer scolaire de l'école de la rue Verger, où les équipes se répartissent les tâches au-delà des horaires habituels. Cela montre à quel point une collaboration peut fonctionner à merveille. J'espère que cette initiative pourra motiver d'autres écoles et foyers scolaires à s'engager également dans cette voie, car cela touche également au domaine de l'école à temps plein et à l'objectif de la réussite scolaire.

Lorsque je lis dans les PEP que les horaires différents de l'école et du foyer scolaire sont considérés comme un obstacle à une meilleure collaboration, je trouve une telle affirmation absolument incompréhensible. Il en va de même pour l'argument selon lequel la collaboration serait rendue difficile par le fait que l'école et le foyer scolaire sont géographiquement trop éloignés l'un de l'autre. Nous vivons dans une ville à taille humaine. J'espère que ces arguments ne seront plus avancés dans les futurs rapports.

L'une des principales activités organisées conjointement par l'école et le foyer scolaire est la fête de l'école. C'est certes une activité formidable, mais qui ne justifie pas à elle seule que les PEP soient imprimés, présentés, lus et fassent l'objet d'une discussion. En fin de compte, il faut tout de même un peu plus de substance. S'il subsiste des doutes quant aux objectifs de l'éducation non formelle, nous devons soit mener une discussion de fond, soit demander au collège échevinal de présenter un modèle de référence. Je suis libéral, la liberté est au cœur de ma vision du monde, mais il n'est pas acceptable que chacun fasse comme bon lui semble. Nous devons veiller à avancer ensemble dans la même direction et à nous fixer des lignes directrices. Je pense pouvoir affirmer que nous sommes d'accord sur ce point. C'est pourquoi nous devrions réussir à transmettre ce message aux équipes qui, par ailleurs, font toutes un excellent travail et s'engagent pour nos enfants.

Le plan pluriannuel des infrastructures scolaires est disponible. Dans d'autres plans pluriannuels, une colonne répertorie les projets votés et ceux qui n'ont pas encore été soumis au vote, ce qui offre une bonne vue d'ensemble. Je souhaiterais que cette approche soit également adoptée pour le plan pluriannuel des infrastructures scolaires.

La lecture des différents rapports s'est avérée intéressante. Le rapport du Comité de cogestion aborde notamment la question de la sécurisation des accès aux bâtiments scolaires. Le comité demande l'installation d'un système d'ouverture de porte équipé d'un interphone et d'une caméra dans toutes les écoles, afin que les enseignants n'aient plus à laisser leur classe sans surveillance pour aller ouvrir une porte d'entrée. Le comité estime que les dispositions actuelles du règlement communal relatives à l'organisation des flux d'élèves au début et à la fin des cours ainsi que pendant les récréations sont obsolètes, car elles découlent du contexte sanitaire lié à la pandémie du Covid-19. Une révision de cette organisation devrait être possible. Je pense que le conseil communal peut, à mon avis, se déclarer d'accord avec la proposition visant à augmenter le « budget d'excursion scolaire » de 35 à 40 € par enfant. En milieu urbain, il y a tellement de panneaux qu'il ne devrait pas être trop difficile d'en installer quelques-uns supplémentaires pour indiquer aux piétons et aux automobilistes le chemin menant à l'école publique du quartier. Le Comité de gestion a également soulevé des questions concernant les élèves à besoins spécifiques, qui fréquentaient autrefois des classes séparées, alors qu'aujourd'hui, beaucoup d'entre eux

intègrent une classe ordinaire. Cela peut conduire à ce qu'un seul enfant bénéficie de beaucoup plus d'attention que les autres. À mon avis, il serait judicieux de disposer d'un rapport complet et d'une évaluation, afin de pouvoir déterminer si la voie choisie a répondu aux attentes et si la direction prise est la bonne.

Madame la conseillère Brömmel a estimé que rien n'avait été entrepris depuis trop longtemps en matière d'infrastructures scolaires. Je ne peux m'empêcher de souligner que *déi gréng* ont siégé pendant douze ans au collège échevinal de la Ville de Luxembourg, et que les écoles qui auraient dû être achevées aujourd'hui ont été planifiées à l'époque où *déi gréng* partageaient cette responsabilité. Je considère qu'on ne peut reprocher quoi que ce soit, ni à la majorité actuelle, ni à celle de l'époque. Pendant toutes ces années, les responsables politiques ont toujours fait de leur mieux et agi en toute bonne foi. Aujourd'hui, nous constatons que certaines évolutions se sont produites plus rapidement que prévu et que nous avons besoin de davantage d'infrastructures, voire d'autres campus scolaires. Ce sujet a fait l'objet de discussions et il est désormais clair pour nous tous qu'un campus scolaire doit englober une école et un foyer scolaire ; c'est pourquoi je ne trouve pas juste de rejeter la faute sur qui que ce soit, à moins que *déi gréng* n'assument leur part de responsabilité.

Monsieur Tom WEIDIG (ADR) : J'aimerais bien m'exprimer en détail sur l'organisation scolaire, mais je constate que notre

groupe ne dispose pas des mêmes sources d'information que les autres groupes politiques, puisque nous n'avons pas de représentant au sein de la commission scolaire. Nous trouvons cela injuste, d'autant plus que *déi Lénk* sont représentés au sein de cette commission. En signe de protestation contre la situation actuelle, je ne prendrai pas position sur l'organisation scolaire.

Madame Christa BRÖMMEL (*déi gréng*) : Puisque Monsieur le conseiller Radoux s'est adressé à moi personnellement, je souhaiterais pouvoir y répondre.

Madame le bourgmestre Lydie POLFER : Monsieur le conseiller Radoux vous a surtout fait des compliments.

Madame Christa BRÖMMEL (*déi gréng*) : J'accepte volontiers ces éloges, mais je tiens néanmoins à réagir.

Madame le bourgmestre Lydie POLFER : Il faut aussi savoir encaisser les critiques.

Madame Christa BRÖMMEL (*déi gréng*) : Quand je dis que rien n'a été entrepris pendant trop longtemps, je veux aussi dire qu'on n'a pas réagi assez rapidement pour procéder aux adaptations nécessaires. C'est un fait, sinon nous n'aurions pas devant nous une liste de deux pages de projets d'infrastructure.